

	<b>RAISON INDIVIDUELLE (RI)</b>	<b>SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE (SÀRL)</b>	<b>SOCIÉTÉ ANONYME (SA)</b>
<b>RAISON SOCIALE</b>	Nom de famille, avec ou sans prénom, compléments possibles	Nom de personne ou de fantaisie, Sàrl à mentionner	Nom de personne ou de fantaisie, SA à mentionner
<b>PERSONNALITÉ JURIDIQUE</b>	Aucune (assimilée à celle de l'entrepreneur)	Oui, personne morale	Oui, personne morale
<b>REGISTRE DU COMMERCE</b>	Inscription obligatoire dès CHF 100'000 de chiffre d'affaires annuel	Inscription obligatoire et constitutive, chaque associé est inscrit avec la part qu'il détient	Inscription obligatoire et constitutive, les administrateurs sont inscrits mais pas les actionnaires
<b>CAPITAL SOCIAL CAPITAL-ACTIONS</b>	Aucun capital propre nécessaire, assimilé à la fortune personnelle de l'entrepreneur	Minimum CHF 20'000 libérés en totalité	Minimum CHF 100'000 libérés à 20 % mais au minimum CHF 50'000
<b>DÉCISIONS</b>	Par l'entrepreneur	Assemblée des associés	Assemblée générale des actionnaires
<b>RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE</b>	Personnelle et illimitée de l'entrepreneur sur tous ses biens	Pour le montant du capital social	Pour le montant du capital-actions
<b>COMPTABILITÉ COMMERCIALE</b>	Obligatoire si l'inscription au Registre du commerce est requise (sinon, « cahier du lait »)	Obligatoire	Obligatoire
<b>FISCALITÉ</b>	Assujettissement de l'entrepreneur	Impôt fédéral sur le bénéfice net ; impôt cantonal et communal sur le bénéfice net et le capital	Impôt fédéral sur le bénéfice net ; impôt cantonal et communal sur le bénéfice net et le capital